

Prevention et réduction des risques d'apatridie : Aperçu des activités de 2020 au Burkina Faso



Aperçu de la problématique

En 2018, l'UNHCR a financé la réalisation d'une étude préliminaire sur les risques d'apatridie dans 5 régions qui a révélé qu'environ 10.30% des populations enquêtées sont à risque d'apatridie ». Ce taux, appliqué aux résultats préliminaires du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), publiés par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD-22 décembre 2020), qui estime à Près de 20,5 millions d'habitants donne un nombre élevé de personnes ne disposant pas d'acte d'état civil ou d'identité (2 111 500 personnes).

Toutefois, le défi majeur reste la méconnaissance des conséquences de manque de document d'identité.

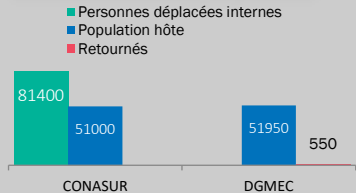
Objectifs 2020

- Améliorer de l'environnement de protection légal et institutionnel à travers des appuis et des plaidoyers auprès de l'Etat afin de faciliter l'exercice et la jouissance des droits fondamentaux, notamment le droit à l'identité pour tous conformément à l'ODD 16.9 (Planification de documents d'état civil et d'identité en 2020 : 85 200)
- Sensibilisation dans le cadre de la campagne I#Belong

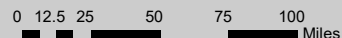
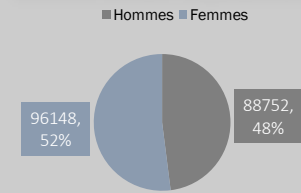
Réalisations 2020

- 184 900 Documents ont été distribués en 2020
- 8 664 enfants ont obtenu des actes de naissance, dont 4 332 dans la région du Nord et 4 332 dans la région de la Boucle du Mouhoun.
- 550 burkinabè retournés du Mali et installés dans la région du Nord ont obtenu des jugements supplétifs d'acte de naissance.
- Appui au Gouvernement pour le déploiement de l'outil numérique, icivil, pour l'enregistrement des naissances dans la région du Sahel
- En juillet et novembre 2020, près de 120 cadres de l'administration ont été formés sur la problématique de l'apatridie,
- Adoption d'un projet de loi sur l'état civil et la nationalité,
- Adoption d'un projet de loi sur le statut des apatrides et l'adoption d'un projet de texte réglementaire sur les procédures de détermination du statut des apatrides,

Documents Distribués par les partenaires



Documents distribués | Répartition Genre

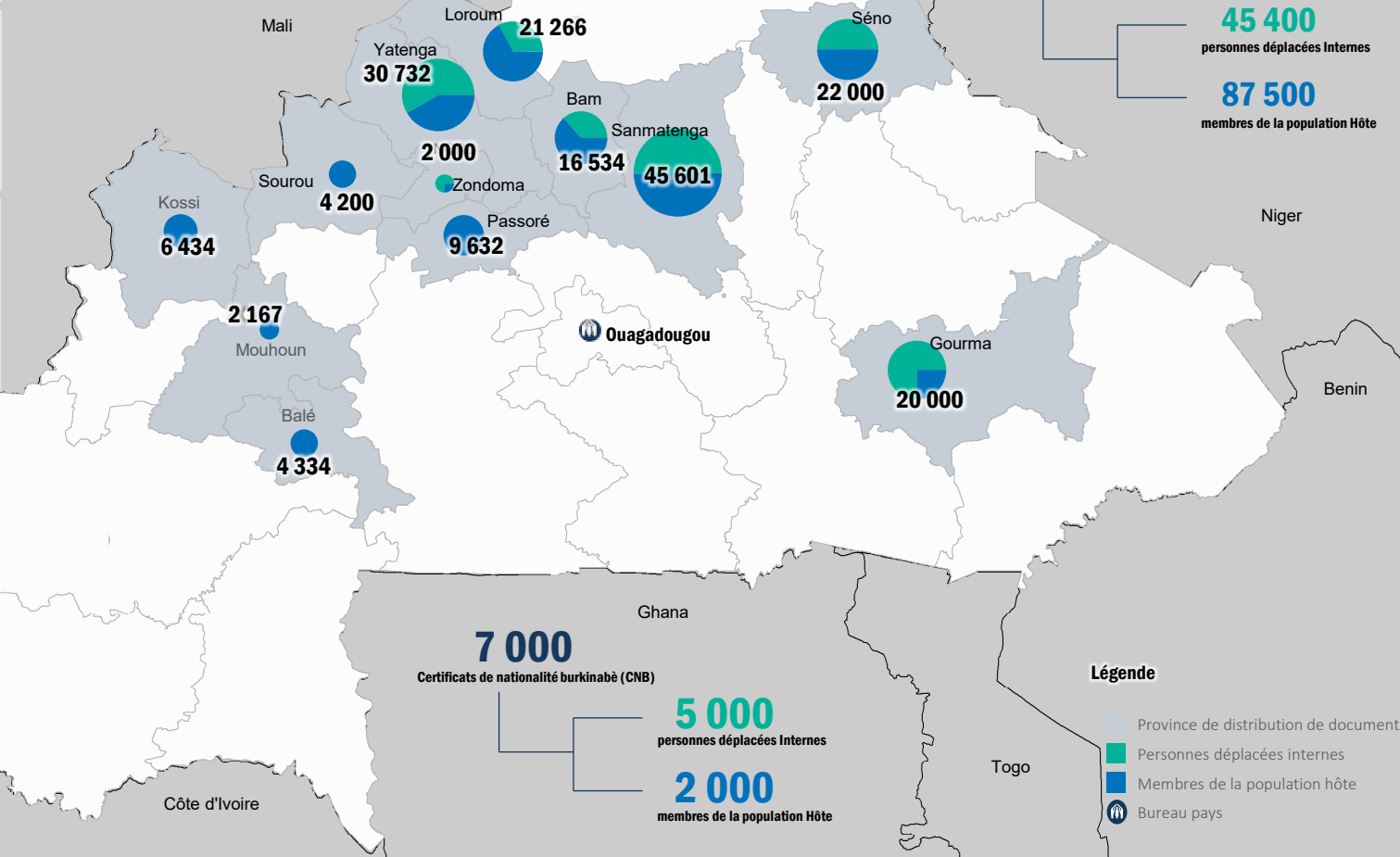


45 000

Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB)

31 000
personnes déplacées Internes

14 000
membres de la population Hôte



132 900

Jugements supplétifs d'acte de naissance (JSAN)

45 400
personnes déplacées Internes

87 500
membres de la population Hôte

7 000
Certificats de nationalité burkinabè (CNB)

5 000
personnes déplacées Internes

2 000
membres de la population Hôte

Légende

- Province de distribution de documents
- Personnes déplacées internes
- Membres de la population hôte
- Bureau pays

Les désignations et les limites administratives utilisées sur ce produit n'impliquent pas une reconnaissance officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Date de création : 05 Mars 2021

Contact : bkfouim@unhcr.org